

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 15,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Reclames 50 id.

en traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-G. Rousseau, 3, et chez M. St Bulaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du C. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOTTIE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 19 Juillet 1868.

NOUVELLES LOCALES.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Louis Thiercelin, vice-consul de France à Monaco. Cet honnête homme, qui, pendant les cinq ans qu'il avait exercé ses fonctions à Monaco, avait su se concilier l'estime et l'amitié de tous, à succombé, mardi dernier, à Angerville, sa ville natale, où il était allé, il y a trois mois, déjà atteint de la maladie qui le ravit à sa famille et à ses amitiés.

Dimanche dernier, de cinq à sept heures du soir, la Société Philharmonique de Monaco s'est fait entendre sur la place du Casino. Cette association musicale est composée de jeunes gens, et l'on a pu juger les progrès rapides qu'elle a faits après quelques mois d'études. L'émulation seule opère de tels miracles.

Aujourd'hui, à la même heure, la société philharmonique doit se faire entendre dans les allées de la promenade S^{te}-Barbe, place du Palais.

Bien que la température ait été considérablement rafraîchie par les pluies de la semaine dernière, il faut toujours en revenir aux bains, en cette saison. C'est à l'établissement des Bains que se donnent aujourd'hui rendez-vous nos hôtes d'été; c'est là qu'on retrouve, en partie du moins, la vie, le mouvement qui, en hiver, animent Monte Carlo; c'est là aussi que le chroniqueur trouve sa pâture hebdomadaire.

Nous ne racontons pas les petits faits, les menus propos qui égalaient le séjour aux bains; notre feuille n'est pas un recueil de nouvelles à la main, non que nous dédaignons ce genre de littérature éminemment français, mais nous trouvons à l'établissement du port d'Hercule des inspirations plus sérieuses et le sujet d'articles plus utiles.

Nous ne nous lasserons jamais, par exemple, de dire quels avantages peuvent présenter des bains de mer sur un littoral comme le nôtre.

La température moyenne de l'été à Monaco ne dépasse pas vingt-cinq degrés, et son maximum est de vingt-huit à vingt-neuf degrés dans toute l'anse que dominent les deux promontoires sur lesquels s'élèvent les deux villes de Monaco et de Monte Carlo.

Il est donc exactement vrai de dire que la saison caniculaire, à laquelle les villes du Midi paient si

fâcheusement tribut, n'existe pas à Monaco.

Mais pourquoi nous étendre encore sur les conditions climatologiques particulières à ce pays? Mieux vaut généraliser et s'occuper des avantages propres à tout le littoral méditerranéen.

Quelles que soient les chances d'avenir assurées à certains établissements de bains de mer de l'Océan par leur confort, leur élégance ou leur vogue, ils présentent tous un inconvénient général contre lequel la position même la plus favorable de quelques uns est impuissante, et qui donne la suprématie à des Bains situés sur les bords de la Méditerranée.

Nous voulons parler du flux et reflux des marées. Ou la mer abandonne la plage et va se perdre dans les galets et au pied des rocs au milieu desquels l'accès d'un endroit propice au bain est difficile et désagréable; ou elle monte et alors, troublée et chargée de détrit, sous l'action de la moindre brise, elle ajoute à ses propriétés médicatrices certaines influences malsaines qui les combattent. Il n'est que trop facile de remarquer sur tout le littoral de l'Océan une zone plus ou moins boueuse qui s'étend à trois ou quatre kilomètres du rivage lorsque la mer étale, c'est-à-dire lorsque le moment propice d'un niveau tranquille s'offre, pendant une couple d'heures, aux baigneurs.

Que devient en pareil cas l'hygiène des bains.

Voilà certes une question naïve! ils s'inquiètent peu de l'hygiène, les baigneurs qui fréquentent les établissements à la mode de Trouville et de Deauville. Ils vont là comme ils iraient à Mabilly. Ce n'est point la santé c'est le plaisir qu'ils vont chercher sur les bords de l'Océan.

Mais pour le malade qui a besoin d'un traitement régulier, pour le baigneur qui cherche dans le bain un délassement tout puissant, quel ennui d'être obligé de se soumettre au caprice de la marée qui change chaque jour l'heure du bain et oblige parfois le baigneur à se confier aux flots dans le moment le plus incommode.

Or ces inconvénients n'existent pas dans la Méditerranée où la marée est presque nulle, et la plage de Monaco s'en trouve particulièrement exempte. Des courants, suffisants pour renouveler la masse de l'eau dans les endroits les mieux abrités, n'en troublent jamais la pureté, et l'anse des bains qui n'est ouverte que du côté de l'est n'y prend même pas, par les plus forts coups de vent, la teinte savonneuse que les rives de l'Océan présentent si fréquemment. Presque toujours, au fond de cette baie magnifique, la limpidité des eaux calmes et unies comme celle d'un lac, permet d'apercevoir les objets du plus

petit volume, à la profondeur même que les plus habiles plongeurs atteignent difficilement.

Encaissée comme dans un immense bassin qu'un léger courant permanent alimente et renouvelle, l'eau de la baie de Monaco subit, sous l'action directe du soleil, une condensation de ses principes salins; elle développe une abondance de vapeurs d'iode dont le voisinage fournit un puissant témoignage; les arômes des plantes, qui descendent jusque sur le rivage, thyns, lauriers, myrtes, pins, orangers et citronniers, glissant sur la surface de la mer, donnent à l'atmosphère une puissance hygiénique toute spéciale.

En somme, une température égale et douce, une situation admirable en face de la Corse, au fond d'un golfe où l'eau est si transparente qu'elle permet à l'œil de la sonder à d'énormes profondeurs, une atmosphère incessamment rafraîchie par la brise marine, des sites délicieux, des montagnes pittoresques, une végétation follement riche font un véritable Eden de la Principauté de Monaco et de tout le littoral méditerranéen.

Aujourd'hui, forts de l'opinion des hommes de l'art qui sont venus à Monaco étudier les ressources du climat local, nous pouvons signaler ce pays aux étrangers comme un rendez-vous de bains de mer aussi salubre qu'agréable pendant la saison d'été.

CHRONIQUE.

On lit dans le *Journal de Nice* :

La loi qui fixe la nouvelle taxe des dépêches télégraphiques privées sera promulguée à la fin de ce mois et applicable dans toute la France le 1^{er} août prochain. A dater de cette époque, la taxe des dépêches circulant entre deux bureaux d'un même département est réduite de 1 fr. à 50 cent., pourvu qu'elle ne dépasse pas vingt mots.

Jusqu'au 1^{er} novembre 1869, les dépêches d'un bureau à l'autre, dans toute la France, continueront à être taxées 2 fr. Elles seront réduites à 1 fr. à dater de cette époque.

Aux termes d'un décret du 17 juin dernier, les anciennes monnaies divisionnaires d'argent cesseront d'avoir cours légal entre les particuliers, à partir du 1^{er} octobre prochain, mais elles continueront d'être reçues par les caisses publiques jusqu'au 31 décembre suivant.

Afin d'écartier toute difficulté dans l'exécution de ce décret, on croit utile de rappeler au public qu'il s'applique à toutes les monnaies divisionnaires d'argent qui

ont été frappées antérieurement à 1864. Il suffit donc de consulter le millésime pour reconnaître si une pièce est soumise à la démonétisation.

Plus de crétins, plus d'avortons, plus de cancrès! — Un médecin italien, M. Poggioli, vient de donner communication à l'Académie de médecine d'un sûr moyen d'obtenir le développement physique et intellectuel des jeunes sujets, et ce moyen, c'est l'électricité!...

Des expériences du fameux botaniste de Candolle ont prouvé que la végétation d'un terrain électrisé est plus riche et plus prompte. Des semences soumises à l'action de ce fluide donnaient des produits meilleurs, dans un laps de temps relativement plus court.

Partant de ces données, l'auteur vient de soumettre à la bienveillance de l'Académie des faits qui, sous le rapport hygiénique, scientifique et même social, lui semblent dignes du plus grand intérêt. A l'appui de sa théorie, il cite cinq observations d'enfants de quatre à seize ans, qui se sont tous développés physiquement et intellectuellement d'une manière très-remarquable, entre autres un enfant qui était un véritable avorton au physique et au moral, qui a grandi de 3 centimètres dans un mois, et qui, toujours dernier dans ses classes, est arrivé rapidement à être le premier.

Une expérience à tenter et qui serait, dit M. Poggioli, concluante, serait de prendre dans un lycée ou collège les six derniers élèves de chaque classe et de les traiter comme je viens de le faire (le traitement étant complètement inoffensif), et de comparer les résultats obtenus après un mois ou deux.

« Nous serions curieux, pour notre part, ajoute le chroniqueur de l'*Epoque*, de voir quel effet produirait, dans une classe de collège, un *banc électrique* à l'usage de messieurs les cancrès, et au bout de combien de *piles* ils arriveraient au banc d'honneur.

On lit dans le *Jockey*, journal des courses:

COURSES DE NICE.

La première réunion des courses de Nice est fixée à la première quinzaine de février prochain. Elle inaugurerait la campagne de 1869. Les travaux d'aménagement du champ de courses sont poussés avec activité. Le programme ne doit, au début, comprendre que des steeple-chasses, auxquels on affecterait des prix considérables.

Il y aurait de grands avantages offerts par la Société pour le transport des chevaux et on diminuerait autant que possible les frais de logement pendant leur séjour à Nice. Il y aura des haies et des bull finches couverts de roses. C'est à M. A. Denetier que sont confiées les fonctions de Clerk-of-the course, et secrétaire spécial de la Société sur l'importance de laquelle nous aurons prochainement l'occasion de revenir plus longuement.

Des communications directes entre l'Angleterre et la Rivière de Gènes, par la voie de Marseille et Nice ont été établies depuis le 1^{er} courant. Les lettres de Londres arriveront à San Remo en 60 heures.

On écrit de Grasse:

La récolte des olives à Grasse se trouve réduite dans la plupart des quartiers à un tiers par suite des chaleurs précoces du mois de mai et de la sécheresse qui règne depuis cinq ou six ans. Dans quelques bas-fonds les olives n'ont pas souffert, les arbres sont chargés de fruits, mais c'est l'exception.

Il est probable que si les propriétaires de Grasse avaient eu à leur disposition des eaux d'irrigation, ils auraient sauvé complètement la récolte des olives de cette année.

Les vignes présentent une récolte des plus abondantes et les raisins sont exempts de maladie.

La récolte des blés sera également très-abondante et serait terminée dans toute notre contrée, si le temps pluvieux qui règne depuis plus de quinze jours n'ap-

portait un obstacle sérieux aux battages.

Les blés du pays se sont payés, cette semaine, au prix de 49 à 51 fr. les 8 doubles décalitres.

Les pommes de terre, dans la montagne, sont de la plus belle venue.

Dimanche dernier, le joli village de St-Cyr, en Provence, recevait sous ses frais ombrages la société des Touristes Provençaux, ainsi que des amateurs d'arme, de canne, de boxe, etc., etc.

Les vélocipédistes de Marseille et de Toulon s'y étaient également donné rendez-vous. Après les jeux divers sur l'eau tels que joute, course à la nage, etc., la musique des Touristes s'est fait entendre pendant la grand-messe, et la fête qui n'a cessé un instant d'être animée s'est terminée par la course des vélocipèdes. Un prix de 100 francs a été gagné par M. J.-B. Borelli de Marseille, qui en a abandonné une partie aux pauvres de la localité.

Les autorités ont fait un accueil bienveillant à tous les étrangers qui garderont longtemps le souvenir de cette journée.

Un concours de tambourins sera ouvert à Beaucaire, le 26 juillet prochain, à l'occasion du *beau Dimanche*, de la foire, — en même temps que le concours d'orphéons, de musique d'harmonie et de fanfares.

Chaque concurrent exécutera deux morceaux, à son choix.

Les prix, consistant en médailles d'or, de vermeil et d'argent, seront décernés à raison du nombre de *Tambourinaires* qui auront concouru.

Le tabac est-il aussi nuisible à la santé que le disent certains médecins? N'en a-t-on pas exagéré les mauvais effets?

C'est une question qu'il est permis de se poser, dit la *France*, car on est loin d'être d'accord à ce sujet. Cependant il n'est pas nécessaire d'être médecin pour comprendre les effets déplorables de l'usage du tabac à fumer sur les enfants.

Dans un savant mémoire, plein d'intérêt et de recherches patientes et nombreuses, communiqué à l'Académie de médecine, dans sa dernière séance, le docteur E. Decaisne a démontré que l'usage du tabac à fumer produisait, chez les jeunes sujets, une altération particulière du sang et développait presque toujours chez eux le goût pour les boissons fortes. Avis aux parents!

Le compositeur Petrella est à Milan, d'où il doit se rendre au lac de Côme pour y mettre la dernière main à son nouvel opéra: *Jeanne de Naples*.

On annonce le mariage prochain de la célèbre danseuse Amina Boschetti avec le consul prussien à Naples, qui possède une fortune de plusieurs millions.

GERBE PARISIENNE.

Les préfaces, que M. Dumas fils vient de publier, ont inspiré de justes réflexions à Damoclès de la *Vogue Parisienne*.

Je ne suis pas de ceux qui disent: « Préface, que me veux-tu? » De même que les femmes mettent leur pensée intime dans le *post-scriptum* d'une lettre, un auteur met dans la préface l'essence et l'âme de son œuvre. Le mot de la fin est au commencement.

C'est d'ailleurs une profession nouvelle pour M. Dumas fils. Il n'est plus auteur dramatique, il est *préfacier*, et je crois qu'il ne fera plus maintenant de pièce nouvelle avant d'avoir achevé cette série curieuse dont la réédition de ses comédies et de ses drames est l'occasion.

Je m'étais toujours douté qu'il y avait un grand *humoriste* dans ce dramaturge: certaines tirades de

ses pièces ressemblent à des feuilles d'album bien plus qu'à des modèles de dialogues scéniques.

Rien de plus charmant que les préfaces de la *Dame aux Camélias*, du *Demi-Monde* et de la *Question d'argent*. Ce sont des œuvres qui ne sont pas loin d'avoir autant de valeur que les comédies mêmes.

Ce n'est pas que toutes les thèses soutenues par l'auteur me laissent convaincu: par exemple, je ne crois pas à l'avènement définitif et au règne exclusif du théâtre *utile*, d'un théâtre qui se proposerait pour objet la moralisation, la perfectibilité, le progrès...

Est-il vrai que tout le reste ne soit plus bon qu'à mettre au grenier?

M. Dumas fils a-t-il bien songé qu'il allait faire de la peine à Shakspeare, qui de sa vie ne s'était proposé rien de pareil; à Racine, à Corneille, à Molière, qui n'y pensaient non plus tous les jours?

Dans le même journal, M. Denis Guibert cause avec verve sur l'émancipation des femmes:

Mesdames, qui me lisez, loin de Paris, dans un château paisible ou dans une bruyante retraite, sous le frais couvert d'une allée ombreuse, ou sous une tente au bord de la mer, ne vous étonnez point trop d'apprendre qu'on s'est ici fort occupé de vous cette semaine.

Votre sort intéresse très-vivement, paraît-il, quelques avocats sans ouvrage et quelques bas-bleus sans imprimeur, qui feraient une maladie et croiraient l'avenir de la société sérieusement compromis s'ils ne parvenaient à organiser, tous les trois mois, une petite manifestation dans le but de revendiquer vos droits.

Vos droits! vous avez bien lu. Il paraît que vous avez des droits, des droits nouveaux dont vous ne vous doutiez guères puisque vous vous êtes passées de ces droits, depuis le commencement du monde, puisque vous avez eu, malgré ces droits, une vie heureuse, calme et bien remplie, mais sans lesquels, aujourd'hui, vous ne sauriez plus vivre, sans lesquels votre bonheur n'est qu'une illusion, votre paix qu'un embêtement, votre vertu...

Je n'ose en dire davantage.

Pour vous éclairer sur vos droits, vous auriez dû assister à certaine réunion qui s'en est fort occupée ces derniers jours.

On s'était assemblé pour discuter sur le travail des femmes, et l'on n'avait pas trouvé d'endroit plus propre à abriter ce congrès de la vertu qu'une salle de bal public où, dimanches et fêtes, les titis et les titines du boulevard du Temple se livrent aux douces courses du cavalier seul et du grand écart. Il est vrai qu'on ne pouvait songer à choisir une église.

On devait donc parler de travail et du salaire des ouvrières; mais il faut être un esprit chagrin et dénué du plus élémentaire sentiment de logique, pour exiger qu'une assemblée s'occupe de ce qui est en discussion.

On s'est, par conséquent, borné à constater qu'une ouvrière à Paris ne gagne en moyenne que vingt-deux sols par journée, et l'on s'est mis à réclamer énergiquement l'émancipation de la femme.

— Expliquez-moi, de grâce, m'a dit là-dessus un mari que sa douce moitié avait conduit au Waux-Hall, pourquoi les femmes de lettres, dont les ouvrages sont presque tous consacrés à demander cette émancipation, sont aussi, presque toutes, des personnes émancipées?

— Monsieur, ai-je répondu, c'est parce que le meilleur moyen de vulgariser une conviction, est de prêcher d'exemple.

On le voit, l'amendement Guilloutet n'a pas encore paralysé l'esprit français. Cet honorable n'est pas d'ailleurs aussi ennemi de la petite presse qu'on a pu le croire. Il vient d'autoriser la publication de son portrait-charge accompagné d'un article intitulé *La Vie privée de M. Guilloutet*. D'autre part le Gymnase vient de représenter un petit acte intitulé *Le mur de la vie privée* par MM. X. Y. et Z.

Les parisiens sont de grands enfants qui s'amuse de leurs lisières.

VARIETES.

Voulez-vous, lecteur, continuer notre voyage? Après avoir étudié les mœurs chinoises, traversons le Pacifique, abordons à ce qu'il est convenu d'appeler le nouveau continent, bien qu'il soit aussi vieux que l'ancien; nous visiterons un pays dont le nom fut longtemps le synonyme de fortune, la Californie; puis, revenant sur nos pas, nous errerons au bord du Gange; enfin nous aventurant encore sur la mer, nous visiterons l'Australie, puis encore une contrée de l'Amérique. De cette façon, sans sortir de chez vous, vous aurez fait presque le tour du monde.

En Californie, le système de jury est étrange et contraire au but de l'institution, grâce à la manière indigne dont il est exploité par le shériff ou les avocats. Pour des raisons spéciales sans doute, le premier, au lieu de citoyens respectables, a soin de ne citer pour la plupart que des fainéants, toujours prêts à remplir les fonctions de jurés à raison de deux dollars par jour. Dans les causes criminelles un juré peut être récusé lorsqu'il répond « oui » à la question: Avez-vous lu les journaux? Votre opinion est-elle formée? Il est donc presque impossible qu'un homme aimant la vérité soit trouvé apte et compétent; le malfaiteur, en revanche, trouve facilement l'occasion de faire entrer dans le jury un ou plusieurs de ses amis et d'amener son acquittement ou tout au moins d'empêcher l'unanimité des jurés. Si ce dernier cas a lieu trois fois, le criminel est renvoyé des fins de la plainte quelle que soit d'ailleurs l'évidence de sa culpabilité. Deux frères viennent d'être acquittés de la sorte; l'un avait tué par quatre coups de feu, en plein jour et dans une des rues les plus fréquentées de San-Francisco, un individu avec lequel il était en procès à cause d'un terrain. C'était un véritable guet-apens. L'accusé, banni antérieurement par le Comité de Vigilance comme Rowey, est soupçonné d'autres meurtres et il est à supposer que son argent ou la peur de sa vengeance ont seuls pu entraîner un verdict unanime de non-culpabilité.

Il existe chez les Hindous, et principalement chez ceux des basses classes, l'usage de jeter les morts dans le Gange pour assurer leur bonheur à venir. Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur cette coutume superstitieuse à laquelle se rattachent, assure-t-on, les épidémies de choléra qui ravagent périodiquement le monde après avoir décimé les populations hindoues elles-mêmes.

Les voyageurs qui remontent ou qui descendent le fleuve sacré voient s'élever des escaliers immenses, gigantesques et quelquefois magnifiques, dont les degrés descendent jusqu'aux plus basses eaux du fleuve; on leur donne dans l'Inde le nom de *ghâts*, et ils sont envahis, surtout le matin et le soir, par la foule innombrable de fidèles qui viennent, hommes, femmes, enfants et vieillards, se baigner dans les eaux sacrées. Mais les ghâts ne sont pas les seuls monuments qu'on rencontre sur les bords du Gange.

De distance en distance, on voit monter vers le ciel d'épais tourbillons de fumée, s'échappant d'enceintes closes de murailles et communiquant elles-mêmes avec le fleuve par un escalier. Ces enceintes sont des lieux de crémation à l'usage des pauvres dont les parents ne peuvent faire les frais d'une crémation particulière. Les

entrepreneurs de brûlement en donnent aux morts pour leur argent; ils les purifient par le feu, mais ne font souvent que les roussir, et confient ensuite au Gange le soin de leur donner une purification plus complète.

D'autres rites sont également employés, car l'Inde compte plusieurs religions se rattachant toutes à la même souche, mais distinguées par des pratiques spéciales, en raison de la prédominance du culte de telle ou telle divinité, mâle ou femelle.

Dans quelques-unes de ces sectes comprenant des dizaines de millions d'individus, lorsqu'une personne est sur le point de mourir, ses parents la portent au bord du fleuve, l'étendent tout de son long, remplissent de limon sa bouche et ses narines, ce qui accélère sa fin, et aussitôt que le malade a expiré, ils jettent son corps dans le fleuve.

Cette horrible coutume — dit un écrivain anglais — rend le passage de la mer, à Calcutta, très-dégoûtant pour les Européens, et détruit le plaisir qu'ils éprouveraient lorsque, après un ennuyeux voyage, ils découvrent les plaines riantes de ce pays. On ne peut jeter un coup d'œil sur l'Hogly (branche du Gange qui passe à Calcutta) sans être attristé par l'aspect des cadavres humains blanchis, flottant à la surface des eaux et couverts de nuées d'oiseaux de proie, milans, vautours, corbeaux, hérons, sans compter les troupes de chiens et de chacals qui viennent se repaître des corps que le fleuve met à leur portée, et remplissent, pendant la nuit, le pays de hurlements effroyables.

Si nous recherchons l'origine de ces coutumes funéraires, nous les trouvons dans les livres sacrés. L'union de l'eau et du feu, suivant le livre de Manou, produit l'or et l'argent, et aussi la suprême purification. Ces deux éléments ont d'ailleurs une commune origine; de l'eau procède le feu, dit encore le Code de Manou. La libation funèbre est nécessaire pour purifier les morts et les faire parvenir au séjour du bonheur, mais la libation par excellence est celle que le Gange lui-même peut donner aux défunts, et il existe dans l'Inde une légende fameuse, un mythe grandiose qui consacre cette puissante vertu des eaux sacrées du fleuve.

Le Gange, ou pour s'exprimer comme les Indiens, la déesse Ganga, n'est même descendue sur la terre que pour purifier les vivants et les morts, et son premier bienfait fut d'aller toucher dans les entrailles de la terre les 30,000 ancêtres de Baghiratha, dont les corps desséchés, ravivés et régénérés par ce divin contact, revêtirent immédiatement des formes éthérées et s'envolèrent transportés d'allégresse, au Swarga, c'est-à-dire au ciel.

Ganga est donc la purificatrice des vivants et des morts, la voie la plus sûre pour parvenir dans les régions heureuses.

Ce qui frappe le plus vivement le voyageur européen quand il arrive en Australie, cette terre des antipodes, c'est le renversement des conditions physiques auxquelles il avait été habitué. Ainsi le cours des saisons est à rebours de chez lui: janvier marque le milieu de l'été et juillet le milieu de l'hiver. Le printemps prend septembre et octobre; l'été va du commencement de novembre à la fin de février. Mars, avril et mai servent d'automne; le reste jusqu'au 31 août représente l'hiver. Il y a trois mois de pluie; mars et avril et deux tiers de l'automne, et août fin de l'hiver. Minuit ici, c'est midi là-bas, et réciproquement. Nous regardons le soleil au Sud, ils le regardent au Nord. Quand il fait beau en Australie, le baromètre baisse; il monte pour annoncer le mauvais temps. Le plus long jour de l'année vient en juin chez nous, chez les Australiens c'est en décembre. La chaleur souffle du Nord, le froid du Sud; c'est sur les sommets que l'on a le plus chaud.

Même contradiction partout. Les cygnes sont noirs à la Nouvelle-Galles et les aigles sont blancs; l'abeille ne pique pas, l'oiseau ne chante pas; le hibou se montre pendant le jour, le coucou dit son nom aux échos pendant la nuit. On voit des quadrupèdes qui ont un bec et qui pondent; d'autres sont munis de sacs pour porter leurs petits. Les cerises n'ont pas de noyau; les poires qui seraient fondantes en nos climats, ont l'air en celui-là d'avoir été taillées dans le chêne. Les arbres ne donnent

point d'ombre, en général, parce que c'est la tranche de leurs feuilles, au lieu du plat, qui est tournée vers la lumière.

Il faut quelque temps pour se faire à cet apparent sens dessus dessous, qui n'a au fond rien que de fort compréhensible.

La pose d'un troisième rail sur le Canada *Great-Western-Railway* vient de compléter le système d'un écartement uniforme des rails entre Chicago, New-York et Boston. Le train d'inauguration a introduit de notables améliorations sous le rapport du luxe et du confortable, entre autres un wagon-hôtel avec une petite cuisine. Une table peut s'improviser devant chaque place et le voyageur n'a qu'à tirer la sonnette pour faire paraître un sommelier et se faire servir un repas délicat pendant que le convoi, lancé à toute vapeur, fait 40 milles à l'heure. Le même train contenait aussi deux wagons-dortoirs renfermant des sofas et vingt-six sièges. Les tapis les plus moelleux couvrent le sol, la boiserie est en noyer noir sculpté et incrusté d'or, et les fenêtres et le plafond portent des ornements dans le style mauresque. Des glaces devant tous les sièges, des tables-bureaux, des tables à jeu et autres, des tentures, etc., font du wagon un élégant salon pendant le jour. La nuit venue, la scène change et 64 personnes trouvent en peu d'instant des lits commodes, propres et agréables. Deux cabinets de toilette offrent, le matin, au voyageur tout ce qui lui est nécessaire et il jouit dans des compartiments bien aérés, bien chauffés, de tout le confort désirable qu'il pourrait se donner chez lui.

HENRI LOCHNER.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

Jeudi prochain 23 juillet, un service anniversaire sera célébré à 10 heures du matin dans l'église cathédrale de Monaco en mémoire de M. Charles Tamburini, ancien maire de cette ville.

Sa veuve, M^{me} Tamburini, et M. Ernest Tamburini, son fils, prient les amis et connaissances du défunt de considérer la présente insertion comme une invitation, et de leur faire l'honneur d'assister à cette cérémonie.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 Juillet 1868.

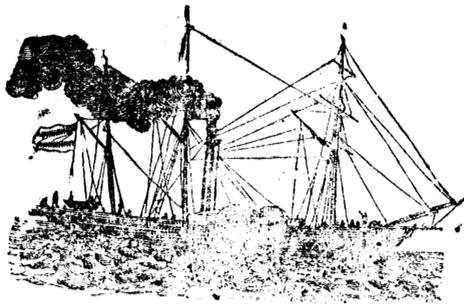
- GOLFE JUAN. b. *Var*, français, c. Audibert, sable
- VINTIMILLE. b. *N.-D. de Miséricorde*, italien, c. Marcenaro, m. d.
- NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
- GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, français, c. Montolivo, sable
- CETTE. brick g. *Caroline*, id. c. Vincent, vin
- ST-TROPEZ. b. *Caroubier*, id. c. Laurenti, id.
- CASSIS. b. *Providence*, id. c. Durand, chaux
- NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
- VINTIMILLE. b. *Nom de Marie*, italien, c. Sibono, bois
- GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sable
- ID. b. *Assomption*, id. c. Isoard, id.
- ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.
- ID. b. *Marin*, id. c. Arnulf, id.
- NICE. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, plâtre
- CETTE. b. *Joseph et Marie*, id. c. Fornari, vin
- NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
- ID. b. *Trois frères*, français, c. Forconi, id.
- CASSIS. b. *Souvenir*, id. c. Mireur, chaux
- GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, sable
- ID. b. *Jeune Eugène*, id. c. Fouque, id.
- ID. b. *Jeune Marie*, id. c. Fouque, id.
- ID. b. *Bien-aimé*, id. c. Jouvenceau, id.
- ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.
- ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.
- RIO. h. *Maria Elisa*, italien, c. Pieraccini, m. d.
- GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, français, c. Jeanme, sable
- NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
- ID. b. *Mont de Piété*, français, c. Ballestra, id.
- GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Montolivo, sable
- ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, plâtre
- NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
- ID. b. *Ames du purgatoire*, français, c. Lambert, id.
- ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
- GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, français, c. Giordan, chaux
- GOLFE JUAN. b. *Marin*, id. c. Arnulf, sable

CE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 OLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sable
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.
 ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.
 ANTIBES. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Var*, id. c. Audibert, sable
 ID. b. *Jeune Marie*, id. c. Fouque, id.
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.

Départs du 11 au 17 Juillet 1868.

GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, français, c. Julien, s. lest
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, français, c. Orenge, id.
 ID. b. *Bien-aimé*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Jeune Marie*, id. c. Fouque, id.
 ID. b. *Jeune Eugène*, id. c. Fouque, id.
 ID. b. *le Var*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *Joseph Marie*, id. c. Montolivo, id.
 CASSIS. b. *Providence*, id. c. Durand, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. b. *Volto santo*, italien, c. Sodini, marbres
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu* français, c. Davin s. lest
 GOLFE EZA. b. *St-Jean*, id. c. Giordan, id.
 VINTIMILLE. b. *Nom de Marie*, italien, c. Sibono, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, id.
 ID. b. *Assomption*, id. c. Isoard, id.
 NICE. b. *Marie*, id. c. Constantin, id.
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
 CASSIS. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Simian, id.
 MARSEILLE. b. *Aimable Louise*, id. c. Vincent, id.
 GOLFE JUAN. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 FINAL. b. *Conception*, italien, c. Saccone, id.
 ID. b. *Trois frères*, id. c. Ginocchio, id.
 NICE. b. *Trois frères*, français, c. Forconi, id.
 CETTE. b. g. *Élvire*, id. c. Palmaro fûts vides
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu* id. c. Davin, sur lest
 ID. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, id.
 ID. b. *Jeune Marie*, id. c. Fouque, id.
 ID. b. *Bien-aimé*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Jeune Eugène*, id. c. Fouque, id.
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.
 ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.
 MARSEILLE. b. *Visitation*, id. c. Catelin, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, français, c. Jeume, id.
 ID. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, id.
 MENTON. b. *Mont de piété*, id. c. Ballestra, m. d.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
 ID. b. *Deux sœurs*, français, c. Massa, id.
 MARSEILLE. b. *Petite Coquette* id. c. Girard, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. *Marin*, français, c. Arnulf, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.

CORRESPONDANCE entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 5 h. du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir. | 1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
 3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir. | 3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Livraison de bière à domicile.

A LOUER

UN VASTE MAGASIN

Pouvant servir d'Entrepôt, situé au Port de Monaco.

S'adresser à M. le Receveur des Domaines.

A VENDRE:

ETUDE de M^e Bellando, Notaire (Monaco).

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE RUSSIE, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ 1868.

La rade de Monaco protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — Cabines élégantes et bien aérées.

Bains d'Eau douce et Bains de Mer chauds.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — **Nouvelles Salles de Conversation et de Bal.** — **Cabinet de Lecture** où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — **Concert** l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le **Trente et Quarante** se joue avec le **Demi refait** et la **Boulette** avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. **Beaux Appartements.** Magnifique **Salle à manger.** **Salon de Restaurant.** **Grand Café avec Billards.** **Cabines particuliers.** — **Cuisine française.**

La ville et la campagne de Monaco renferment des **Hôtels**, des **Maisons particulières** et des **Villas**, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — **Station Télégraphique.**

Le superbe bateau à vapeur *le Charles III*, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.